



LIEU TEST en Maraîchage biologique

en partenariat avec Semeurs du Possible
 Coordinatrice : Armelle BUISSON- Administratif: Laurence VIAL

<u>Objectifs</u>	<u>Financements / Habilitation</u>
<p><u>Origine et objectifs :</u> Ce projet est né du double constat suivant : d'un côté l'insuffisance régionale de l'offre en produits Bio par rapport à la demande, et de l'autre, le désir de nombreuses personnes non issues du milieu agricole de s'installer en agriculture Bio sans arriver à y parvenir. Cette action a ainsi pour objectif la mise en place et le développement de lieux-tests agricoles, afin de permettre à des personnes souhaitant s'installer en agriculture bio de se tester avant de s'installer ou de trouver un terrain. Cela en vue de favoriser et développer l'installation progressive et durable de porteurs de projets en agriculture biologique sur le territoire.</p> <p><u>Evolution dans le temps</u> Ce projet a été initié en 2008 en Saône et Loire sous la coordination de la MSA. Le CFPPA et le lycée du Morvan l'ont rejoint en 2009. Initialement nommé BioActes, il a ensuite été identifié par la plateforme partenariale P.A.C.T.E.S. (Partenariat Agricultures Cuisines Territoires Environnement Solidarités), composée de la CRMSA Bourgogne / MSA Services, la couveuse Potentiel, le SEDARB avec la CGAB et le GABY, le réseau Coopérés et l'EPLEFPA du Morvan. Puis, cette plateforme est devenue depuis le 31/01/2013 l'association « Semeurs du Possible - Réseau bourguignon de lieux-tests agricoles ».</p> <p><u>Les actions et missions du CFPPA dans ce projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'animation locale du lieu-test de Chaumard : comportant la coordination et l'organisation de la mise en œuvre des aménagements et investissements en matériel, l'animation des comités de pilotage et la communication, - l'animation territoriale du projet sur la zone Morvan : regroupant les missions de communication, animation et contribution au travail sur les problématiques communes régionales, comme les parcours de préparation à l'entrée en test, la communication, et les modalités d'entretien et gestion du matériel mis à disposition, - et l'accompagnement individuel entrepreneurial des entrepreneurs à l'essai sur le lieu-test de Chaumard et d'éventuels autres lieux-test sur la zone Pays Nivernais Morvan (comme c'est le cas depuis fin 2014) 	<p>Les financements pour ce projet sont fonction de l'objet à financer et de l'année.</p> <p><u>En ce qui concerne les investissements</u> (en matériel et aménagement du lieu-test de Chaumard), ils bénéficient d'une subvention du Conseil Général de la Nièvre. La durée de celle-ci, initialement de 2 ans, a été prolongée, d'une année, après demande, pour permettre de terminer les investissements à réaliser. Pour l'année 2014, un financement Leader a été obtenu en complément.</p> <p>Ainsi en 2014-15, des investissements ont pu être réalisés pour rendre possible l'irrigation sur la parcelle, ainsi que le stockage du matériel et des légumes (en particulier via la rénovation de la bergerie) et envisager un 2^e tunnel pour se rapprocher des 10 % de surface sous abri souhaitable. Pour 2016, le montage du 2^e tunnel est à réalisé.</p> <p><u>Pour la partie fonctionnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'animation locale du lieu-test de Chaumard est financée par une subvention du Conseil Général. Pour 2014, le programme Leader (via le parc Régional de Morvan) a cofinancé la finalisation de la mise en place du site de Chaumard. Pour 2015, la subvention du Conseil Départemental de la Nièvre a été reconduite. - l'animation territoriale du projet sur la zone Morvan est financée via Semeurs du Possible (en fonction des accords de financements européens et régionaux). - l'accompagnement individuel, réalisé par le CFPPA du Morvan et des agriculteurs tuteurs, est financé respectivement via la couveuse Potentiel et via Semeurs du Possible (selon les accords de fonds régionaux et européens obtenus). - les frais d'entretien, assurance et réparation des équipements investis par le CFPPA pour l'entrepreneur à l'essai sont financés, en partie, via la facturation de frais de mise à disposition de ce matériel à celui-ci. A ce sujet, un travail de réévaluation de ces frais est en cours en lien avec le réseau national des lieux-test agricoles (RENETA) pour être au plus juste pour l'entrepreneur à l'essai.

<u>Recrutement</u>	<u>Organisation</u>
<p>Depuis le démarrage du lieu-test de Chaumard en 2012, 3 porteurs de projet en maraîchage bio ont réalisé, sur ce site, un test de leur projet d'activité maraîchère.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laurent Mineo, en test en 2012, s'est installé à Montigny en Morvan et en est à sa troisième année de production comme maraîcher bio, - Didier Gouel, en test en 2012 et 2013, est sorti du test fin 2013 pour démarrer du maraîchage en permaculture à Corancy. - Luc Mercier, en test en 2014 et 2015, va s'installer, fin 2015 sur une ferme maraîchère dans le Sancerrois. Originaire de région parisienne, dans le cadre d'une reconversion professionnelle, après un pré-test (via un parcours individualisé sur le CS Bio), ses 2 années en test lui ont permis d'expérimenter une diversité de légumes, plusieurs débouchés, divers techniques et organisations du travail, et de développer ses compétences dans la conduite de productions maraîchères, le choix de matériels et d'aménagements et leur mise en place. <p>Pour assurer le renouvellement des entrepreneurs à l'essai sur ce lieu-test, des actions de communication et de présentation du lieu-test sont réalisées régulièrement : présentation auprès des stagiaires en formation agricoles au CFPPA (ADEMA, BPREA et CS Bio), lors des journées portes ouvertes et sur le site internet de l'établissement, et lors du Festival Ecobio de Decize en mai 2015. La communication en lien avec le réseau régional Semeurs du Possible a été reconduite cet été et à l'automne 2015.</p> <p>Le lieu-test de Chaumard a été inauguré le 27/05/15 (après l'Assemblée Générale du réseau régional Semeurs du Possible à Château-Chinon).</p> <p>Pour l'année 2016, 2 porteurs de projet étaient candidats pour entrer en test sur le site de Chaumard. 1 candidat devrait rentrer sur le dispositif en avril 2016, suite à une phase de pré-test</p> <p><u>Fin 2014, démarrage d'un 2^e lieu-test.</u> Suite à la demande d'un stagiaire issu du BPREA 203-14 propriétaire d'un foncier sur lequel il souhaitait tester un projet d'installation en apiculture Bio avec transformation, un lieu-test a été lancé sur ce foncier, situé à Bona, en lien avec Semeurs du Possible, avec un apiculteur Bio comme tuteur et l'accompagnement entrepreneurial réalisé par le CFPPA. Cet entrepreneur à l'essai envisage de reconduire son test en 2016 pour expérimenter, notamment, le passage de 50 à 100 ruches.</p>	<p>Dans l'association régionale « Semeurs du possible » :</p> <p>Le CFPPA et le LEGTA du Morvan font partie du collège des membres fondateurs de la nouvelle association « Semeurs du Possible », et participent aux comités opérationnels régionaux.</p> <p>Depuis février 2013, le CFPPA du Morvan est identifié comme étant la structure référente sur la zone du Pays Nivernais Morvan pour le réseau bourguignon des lieux-tests agricoles « Semeurs du Possible ».</p> <p>Le travail partenarial au niveau régional permet une entraide entre lieux-tests, une synergie et une mutualisation de certaines tâches et démarches, comme par exemple la communication, la conception d'outils communs, de formations, la question du pré-test, d'une ressourcerie agricole, et la recherche de solutions aux différents problèmes qui apparaissent sur les lieux-tests.</p> <p><u>Pour le lieu-test à Chaumard</u>, les comités de pilotage ont été élargis à partir de janvier 2014 pour favoriser un travail en partenariat plus important avec les collectivités du territoire autour de ce projet et des problématiques associées concernant l'installation en Morvan, avec ainsi un soutien accru des acteurs du territoire sur ce projet (notamment sur des problématiques de financement et d'autorisations d'investissements).</p> <p><u>Sur le département de la Nièvre</u> Par ailleurs, début 2015, à la demande du Conseil Général de la Nièvre et de la Chambre d'Agriculture, des réunions d'échanges entre les lieux-test de la Nièvre ont débuté pour permettre d'éventuelles mutualisations et synergies entre les sites nivernais, notamment sur les questions d'investissements, accompagnement, communication, recrutement, appui à l'installation en sortie de test et à la recherche de foncier.</p>